Rattrapage Théorie CACES® Chariots R485

PROMEO

Formations Réglementaires

18/12/2025

Public et prérequis

Toute personne âgée de plus de 18 ans amenée à utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant levée > 1,20 m et = 2,50 m (cat. 1) et/ou un gerbeurs à conducteur accompagnant levée > 2,50 m (cat. 2)

Maitriser les calculs de base et la langue française (orale et écrite) La personne doit être reconnue "apte" par la Médecine du Travail

Les objectifs

Obtenir le CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) cat. 1 et/ou 2 selon la recommandation R485 de la CNAM

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

La théorie est dispensée en salle équipée de moyens audiovisuels Nos formateurs attestent de parcours professionnels significatifs en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme

Validation et certification

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité

Outils pédagogiques

Supports réglementaires

Contenu de la formation

Programme Théorique (avec outils audiovisuels et remise d'un livret pédagogique)

Connaissances générales

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur accompagnant Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant, les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant

Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant

Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant

Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

RÉFÉRENCE

REGL0110

CENTRES DE FORMATION

Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens

DURÉE DE LA FORMATION

8 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- · Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Modalité d'évaluation

Vérification des connaissances théoriques.

Délivrance des CACES® cat. 1 et/ou cat2 ou proposition, en cas d'échec, d'un complément de formation en vue d'obtenir le CACES® Validité : 5 ans

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75